
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 FÉVRIER 2016

PROCÈS-VERBAL, d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures tenue le 15 février 2016, à 19 h 30, 200, route de Fossambault.

Sont présents :

M. Sylvain Juneau, maire
M. Denis Côté, conseiller, district numéro 1
Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2
Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3
M. Guy Marcotte, conseiller, district numéro 5
M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

Vacance :

Poste vacant, district numéro 4

Formant le quorum sous la présidence du maire, M. Sylvain Juneau.

Sont également présents :

M. Robert Doré, directeur général
M^e Daniel Martineau, greffier
M^e Olivier Trudel, greffier adjoint

PROCÈS-VERBAL



OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30, le président constate que le quorum est atteint et déclare que la séance est ouverte.



AVIS DE CONVOCATION

Rapport verbal du greffier adjoint voulant que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire ait été signifié à chaque membre du conseil municipal dans les délais légaux.



2016-056

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6
APPUYÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

Adopté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



PROPOSITIONS



2016-057

MAIRIE – NOUVELLE PROPOSITION D'ENTENTE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT DE LA QUOTE-PART DE LA VILLE DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES

Le maire dépose le premier rapport de M. Des Rosiers daté du 31 janvier 2016.

IL EST PROPOSÉ PAR : Sylvain Juneau, maire
APPUYÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2
ET RÉSOLU :

De proposer à la Ville de Québec de conclure une entente relative à l'établissement de la quote-part de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures identique à celle signée entre les maires des deux villes le 12 novembre 2015, sauf pour l'alinéa numéroté 4 qui serait modifié comme suit :

« 4. La Ville de Québec, dans les limites de ses compétences, s'engage auprès de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures à prévoir dans son Schéma d'aménagement et de développement, avant la fin du printemps 2016, la conservation des territoires identifiés par les cote 1, 2 et 3 (résidentiel), à intégrer le territoire identifié par la cote 5 pour l'industriel au plan de l'annexe 2, et à l'appuyer dans ses démarches à cet effet, sans délai autre que ceux prévus à la Loi. Ces territoires ne seront pas des territoires réservés au Schéma d'aménagement et de développement. »;

Le secteur identifié 4 à l'annexe 2 est retiré du projet d'entente.

Ont voté contre : Mmes France Hamel, Lise Lortie,
MM Denis Côté, Guy Marcotte et Louis Potvin

A voté pour : M. Sylvain Juneau

Rejeté à la majorité



2016-058

GREFFE – IMPOSITION D'UNE RÉSERVE POUR FINS PUBLIQUES

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

APPUYÉ PAR : Mme France Hamel, conseillère, district numéro 2

ET RÉSOLU :

D'imposer une réserve pour fins publiques sur les lots :

2 814 683	2 814 672	2 814 671	2 814 741
2 814 684	2 814 678	2 814 740	2 814 686
2 814 675	2 814 670	2 814 680	2 814 687
2 814 674	2 814 676	2 814 679	2 814 685
2 814 673	2 814 681	3 353 594	2 814 688
3 055 644	2 814 682	2 814 677	

cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, tel qu'identifié par le surligneur bleu sur le plan annexé à la présente;

D'autoriser le Service du greffe à lancer le processus d'appel d'offres auprès des professionnels en vue de l'adjudication du contrat afin d'imposer les avis de réserves et de procéder aux expropriations.

Rejeté à l'unanimité, le président s'abstenant de voter



PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Il a été convenu de prolonger la période de questions.



DIVERS



2016-059

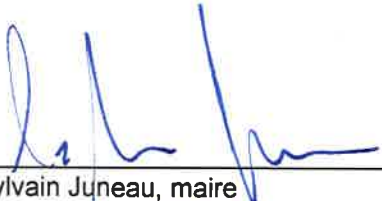
CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Louis Potvin, conseiller, district numéro 6

APPUYÉ PAR : Mme Lise Lortie, conseillère, district numéro 3

ET RÉSOLU :

De clôturer la séance de ce 15^e jour du mois de février 2016 à 20 h 36.


Sylvain Juneau, maire


Daniel Martineau, greffier

